

Université de Montréal  
Département d'histoire

## PLAN DE COURS

**HST 1041 :**           **L'Europe moderne**  
                              **Hiver 2019**  
                              **Mercredi 13h00-16h00**  
                              **B-2245**

**Professeure :**       **Susan Dalton**  
                              **bureau C-6102**  
                              **téléphone : 343-6111, poste 41436**  
                              **messages électroniques : contactez la professeure sur Studium**  
                              **heures de disponibilité : après le cours ou sur rendez-vous**

### 1. Objectifs

- a. Présenter les idées, les institutions, les événements marquants de l'histoire de l'Europe moderne.
- b. Promouvoir la réflexion critique sur la démarche historique, en portant un regard analytique sur les processus et mécanismes intellectuels qui sous-tendent la construction de l'histoire comme champ de savoir.

### 2. Méthodologie

- a. Le cours comporte des séances magistrales, données par la titulaire du cours. L'étudiant.e qui n'assiste pas aux séances magistrales ne sera pas en mesure de réussir les examens. Les diapositives Powerpoint qui encadrent le cours magistral, disponibles sur Studium après la séance en classe, ne peuvent pas remplacer la prise de notes détaillée par l'étudiant.e.
- b. L'étudiant.e doit effectuer les lectures obligatoires de la séance (voir le calendrier plus bas) avant de se présenter en classe.
- c. L'étudiant.e doit également préparer et rédiger une dissertation historique portant sur le Code noir (1685). La dissertation est un travail écrit individuel à remettre le 3 avril 2019. Les consignes sont disponibles sur Studium.

### 3. Matériel obligatoire

- a. Les étudiant.e.s inscrit.e.s doivent se procurer l'ouvrage de François Lebrun, *L'Europe et le monde, XVIe-XVIIIe siècle*, 5<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin, 2016 [2012], en vente à la Librairie de l'Université de Montréal, au rez-de-chaussée du pavillon Jean-Brillant.

#### 4. La fraude et le plagiat

Selon le secrétariat général de l'Université de Montréal,

« Le plagiat est l'acte de faire passer pour siens les textes ou les idées d'autrui. La fraude est un acte de tromperie fait pour gagner un avantage personnel, parfois au détriment des autres.

Voici quelques exemples de fraude et de plagiat définis dans le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants* de l'Université de Montréal :

- l'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation;
- l'exécution par une autre personne d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation;
- le recours à toute aide non autorisée à l'occasion d'un examen ou pour la réalisation d'un travail;
- la présentation, sans autorisation, d'un même travail dans différents cours;
- l'obtention par moyen illicite de questions ou de réponses d'examen;
- la sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen.

Les manques à l'intégrité par la fraude ou le plagiat peuvent avoir des conséquences graves. En effet, une infraction au Règlement de l'Université de Montréal est signalée au dossier de l'étudiant et les sanctions peuvent aller de la réprimande à l'expulsion de l'université ou à la révocation du diplôme.

Pour reprendre le slogan de la [campagne de sensibilisation](http://www.integrite.umontreal.ca/definitions/fraude.html) de la Faculté des arts et des sciences, 'Évitez de vous mettre les pieds dans les plats' et assurez-vous de bien respecter les règles! » <http://www.integrite.umontreal.ca/definitions/fraude.html>

La professeure ou l'auxiliaire d'enseignement qui constate une infraction au règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude soumettra un rapport disciplinaire à la Faculté des arts et sciences de l'Université de Montréal pour sanction.

#### 5. Évaluation

Quiz sur l'intégrité intellectuelle	5%
Participation aux quiz Studium	10%
Examen de mi-session	25%
Dissertation historique	30%
Examen final	30%

## 6. Calendrier

### 1. 9 janvier – Introduction

- a. L'espace européen
- b. La structure sociale
- c. Le boom démographique

### 2. 16 janvier – Les grandes puissances en Europe, Lebrun, pp. 13-26, 72-76

- a. Les villes
- b. La naissance de l'État moderne
- c. Les différents systèmes politiques

### 3. 23 janvier – Les grandes découvertes, Lebrun, pp. 27-37

- a. L'adoption et le développement des technologies
- b. Le « Nouveau monde »
- c. De nouvelles routes maritimes

### 4. 30 janvier – L'Humanisme et la Renaissance, Lebrun, pp. 39-51, 67-72, 77-79

- a. L'humanisme
- b. La Renaissance artistique
- c. La diffusion des idées
- d. Les guerres d'Italie

### 5. 6 février - Les institutions religieuses et les réformes, Lebrun, pp. 53-65, 76-77

- a. L'avènement du protestantisme
- b. La réforme catholique

### 6. 13 février - La vie religieuse, suite, Lebrun pp. 82-92

- a. Les guerres de Religion
- b. Les persécutions religieuses

### 7. 20 février - La guerre de Trente Ans, Lebrun, 90-95, 111-122.

- a. La perte de vitesse de l'Espagne
- b. La guerre de Trente ans

**8. 27 février – Examen de mi-session**

**9. 6 mars – Semaine d'activités libres**

**10. 13 mars – Les enjeux de l'absolutisme, Lebrun, pp. 139-152, 165-191**

- a. Louis XIV : le roi soleil
- b. La guerre civile en Angleterre

**11. 20 mars – Ateliers sur la dissertation**

**12. 27 mars – Le commerce transatlantique, Lebrun, pp. 144-148**

- a. L'émergence des compagnies à charte
- b. Le développement de l'espace atlantique

**13. 3 avril – La société et l'économie rurale, Lebrun, pp. 213-221**

- a. L'immobilité de la société rurale
- b. La propriété
- c. Le système de champs clos en Angleterre

**Remise de la dissertation historique**

**14. 10 avril - La naissance des sciences modernes, les Lumières, Lebrun, pp. 205-213, 227-233, 291-304**

- a. La Révolution scientifique
- b. Les Lumières
- c. La montée de la Prusse et de la Russie
- d. La Révolution française

**Consultez Syncho (au Centre étudiant) pour connaître la date, l'heure et le lieu de l'examen final**